



**Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des États
et gouvernements ayant le français en partage**

RAPPORT GÉNÉRAL

33^e session ministérielle

N'Djamena (Tchad), les 4 et 5 mars 2011

RAPPORT

La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des États et gouvernements ayant le français en partage (CONFÉJES) a tenu sa 33^e session à N'Djamena (Tchad), les 4 et 5 mars 2011. Vingt-cinq États et gouvernements membres ont participé à ses travaux.

Cérémonie officielle d'ouverture de la 33^e session ministérielle

Dans son allocution de bienvenue, le ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports du Tchad, M. Djibert Younous, souligne la coïncidence de la tenue de cette 33^e session ministérielle avec l'An I de la Renaissance du Tchad et souhaite à tous un agréable séjour au pays de Toumaï, l'ancêtre commun. Saluant l'efficacité de la CONFÉJES dans la conduite de ses programmes tant en matière de développement du sport que d'appui à l'insertion des jeunes, il exprime ses sincères remerciements au président en exercice pour l'attention particulière accordée à son pays où les jeunes constituent une part importante de la population. Il témoigne de l'intérêt que le Président Idriss Deby Itno attache aux questions touchant à la jeunesse, qui se traduit par des actions visibles au niveau des infrastructures scolaires, des maisons des jeunes, des bourses d'études ou encore de la création d'un fonds d'appui à la jeunesse. Se référant au thème auquel cette session ministérielle est consacré, *Les TIC et les politiques nationales Jeunesse et Sport*, il fait part du projet d'implantation de la fibre optique à travers le pays pour permettre aux jeunes d'accéder à ces moyens de communication. Enfin, il demande aux participants leur indulgence pour les insuffisances qu'ils auront pu constater dans l'organisation de cette conférence.

Le directeur de la jeunesse de l'OIF, M. Mahaman Lawan Sériba, transmet les chaleureuses salutations du secrétaire général de la Francophonie, le Président Abdou Diouf, ainsi que ses félicitations au secrétaire général de la CONFÉJES pour le dynamisme de son équipe. Évoquant les bouleversements sociopolitiques actuels, qui témoignent de la détermination des jeunes à être pris en compte dans les politiques de développement, il souligne qu'ils sont les acteurs des changements décisifs dans les sociétés et que les événements récents sont des appels lancés aux États et gouvernements à être plus attentifs à leurs attentes. Il indique que l'OIF, qui s'emploie au renforcement de son action en faveur de la jeunesse s'est engagée à se doter d'une politique jeunesse et, pour ce faire, a lancé une consultation auprès des jeunes eux-mêmes, de la CONFÉJES comme auprès de ses États et gouvernements membres. Au titre des programmes jeunesse, il cite le Volontariat francophone, qui prévoit l'envoi de 150 jeunes volontaires entre 2010 et 2013, le site portail Jeunesse de l'OIF ainsi que les Jeux de la Francophonie qui, après Beyrouth, se tiendront à Nice en septembre 2013. Il annonce que le processus de sélection du pays hôte des Jeux de 2017 est lancé et encourage les pays membres à soumettre leur candidature. Il se réjouit à la perspective de la signature prochaine d'une convention de partenariat entre l'OIF et la CONFÉJES au titre de l'année 2011. Saluant la pertinence du thème de cette conférence, transversal et actuel, il fait part de la création, à l'issue de la 3^e édition de l'École d'été à Tunis, d'un réseau thématique *Jeunesse et culture numérique* pour lequel il sollicite l'appui de la CONFÉJES.

Les prix du concours d'excellence FIJ de la meilleure entreprise-jeune de l'année ont été remis à quatre jeunes entrepreneurs dont une femme, originaires du Niger, du Tchad, du Mali et de Madagascar. Les entreprises créées ont, chacune, suscité la création de 6 à 21 emplois et couvrent une variété de secteurs : activités agropastorales, transformation et vente de produits locaux, laboratoire et studio photo, création de logiciels. Un prix spécial a ensuite été remis par le secrétaire général de la CONFÉJES au Premier ministre du Tchad pour le remercier d'honorer de sa présence la cérémonie inaugurale. Le partenariat avec CFI a en outre fait l'objet d'une mention spéciale.

Le ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture du Burundi, M. Jean-Jacques Nyenimigabo, exprime, au nom de tous les participants, sa gratitude pour les excellentes conditions dans lesquelles la Conférence est accueillie au Tchad et remercie le ministre Djibert Younous pour sa réception chaleureuse. Il souligne le réconfort, au cours de deux années à la présidence de la CONFÉJES, que lui a procuré la présence à ses côtés, en la personne du secrétaire général, M. Youssouf Fall, d'un homme dont la force de labeur et la qualité des résultats appellent le respect, tout autant que son attitude responsable, courtoise et humble.

Dressant le bilan, en tant que président sortant, de ces deux années, marquées par la récession économique, il relève que l'institution a su produire des résultats satisfaisants, à commencer par un rapprochement avec l'institutionnel francophone qu'illustre notamment le rôle joué par la CONFÉJES aux Jeux de Beyrouth, à l'École d'été de Tunis, ou encore pour promouvoir la langue française dans les institutions sportives et relancer l'éducation physique à l'école. Se réjouissant à la perspective de la signature d'une convention de partenariat entre la CONFÉJES et l'OIF, à travers sa Direction de la jeunesse, il affirme qu'il n'y a pas de rivalité entre ces acteurs mais plutôt une complémentarité, et appelle à engager dès maintenant une réflexion à ce sujet. Pour sa part, il préconise de privilégier la coopération et de renforcer le partenariat pour une action plus efficace en faveur des jeunes afin qu'ils puissent jouer leur rôle dans une Francophonie forte et populaire, au service du développement. Il indique qu'invité à présenter une communication au Sommet de Montreux, il avait préconisé de rompre avec les pratiques d'élaboration de politiques de jeunesse non assorties de financements appropriés. Il soutient que les jeunes ne sont plus prêts à accepter d'être tenus à l'écart de la reconstruction nationale et qu'il est de la plus haute importance de méditer sur les questions concernant leur avenir en cette période de forte récession économique. Rappelant par ailleurs que le Bureau, réuni en sa 9^e session à Marrakech, avait demandé de marquer la solidarité de la CONFÉJES avec Haïti à la suite de la catastrophe de janvier 2010, il exprime sa satisfaction quant aux actions menées dans le cadre d'une convention de partenariat d'un montant de 124 millions de francs CFA. Il saisit l'occasion pour signaler la chanson *Lève-toi Haïti* conçue par de jeunes artistes burundais en signe de solidarité. Il mentionne, entre autres réalisations : un projet de portail francophone du sport en préparation, un site internet attractif, des lettres électroniques et des publications sur des thèmes porteurs. Il se réjouit en outre que toutes les zones géographiques soient désormais bénéficiaires du FIJ et remercie le Canada et la France d'avoir financé l'étude d'impact de ce programme. S'agissant du thème de cette 33^e session, il rappelle que le ministre du Maroc avait, à Marrakech, attiré l'attention sur les changements majeurs liés à l'utilisation massive et simplifiée de l'Internet, qui nécessite de réfléchir au moyen d'en assurer l'accès à la jeunesse, loin des dérives sectaires. Enfin, après avoir salué les améliorations apportées à la gestion de la CONFÉJES au niveau du plan comptable, il déplore la diminution du budget et le manque de réactivité des ministères, lesquels risquent d'entraver l'action de l'institution qui, pourtant, bénéficie d'une grande crédibilité. Au moment où il lui transmet les pouvoirs de la présidence pour les deux années à venir, il compte sur le dynamisme et la rigueur de son collègue tchadien pour défendre et apporter de constantes améliorations à l'institution.

Le Premier ministre du Tchad, M. Emmanuel Ndingar, se réjouit du choix de son pays pour accueillir cette 33^e session ministérielle, qu'il interprète comme la reconnaissance des efforts consentis pour promouvoir la langue française au service du développement et enrichir la diversité culturelle. Cette session s'ouvre dans un contexte d'espoir pour son pays, qui a décrété cette année « l'An I de la Renaissance du Tchad ». Il rend hommage au président et au secrétaire général de la CONFÉJES pour leur disponibilité à servir la communauté francophone dans le souci de faire de sa jeunesse un modèle et une référence dans un monde de globalisation. Il relève que les actions de la CONFÉJES sont visibles à travers notamment la formation de ses cadres, qui renforce la politique du gouvernement tchadien pour répondre aux préoccupations de la jeunesse. Il fait part de l'adoption de politiques de jeunesse et de sports en 2001 et la promulgation de lois relatives à l'adoption d'une charte nationale du sport en 2007 et à la création d'un fonds national d'appui à la jeunesse en 2010. En ce qui concerne les TIC, il cite le projet

d'installation de la fibre optique en cours pour connecter le Tchad à moindre coût au reste du monde. Puis, en soulignant l'importance du renforcement de cette institution francophone, il déclare ouverte cette 33^e session de la CONFÉJES et souhaite plein succès à ses travaux.

1. Examen et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la 33^e session ministérielle de la CONFÉJES est adopté.

2. Désignation du doyen des ministres

Le secrétaire général annonce que le projet de modification des textes fondamentaux qui sera examiné ultérieurement prévoit la suppression du poste de doyen. Il propose donc de surseoir à l'examen de ce point.

3. Accueil de la 34^e session et des suivantes

Le secrétaire général annonce qu'à la suite de l'appel à candidatures lancé pour l'accueil de la 34^e session ministérielle, deux candidatures ont été reçues : la première de la part du Gabon, la seconde du Niger.

À l'issue des délibérations, le président rappelle la procédure adoptée lors de la précédente session pour départager les candidatures, la présence du ministre lui-même étant déterminante. En application de ce principe, la Conférence décide de confier au Niger l'organisation de sa 34^e session en 2013.

4. Accueil de la 10^e réunion du Bureau et des suivantes

Le secrétaire général annonce qu'une seule candidature, celle du Burundi, a été reçue pour accueillir la 10^e réunion du Bureau en 2012 et que deux candidatures ont d'ores et déjà été reçues de la part du Niger et de Djibouti pour abriter la 11^e réunion en 2014.

Compte tenu de la décision de confier l'organisation de la 34^e session ministérielle au Niger, la tenue des 10^e et 11^e réunions du Bureau respectivement au Burundi et à Djibouti est actée.

5. Mise en place du nouveau Bureau

La Conférence désigne le nouveau Bureau pour 2011-2013, constitué comme suit :

- Président : Tchad ;
- Premier vice-président : Burundi ;
- Deuxième vice-président : Niger ;
- Rapporteur : Centrafrique ;
- Membres : Burkina Faso, Canada, Canada-Nouveau-Brunswick, Canada-Québec, Communauté française de Belgique, Djibouti, Égypte, France, Gabon, Liban, Mali, Maurice, Sénégal.

6. Présentation et adoption du rapport du Secrétaire général

En présentant son rapport d'activités, le secrétaire général souligne tout d'abord une intense activité politique et diplomatique dont la plus importante manifestation fut le Sommet de Montreux, où le président en exercice a prononcé une communication sur l'importance d'accorder aux jeunes toute l'attention nécessaire pour éviter les troubles connus dans certains pays membres. Il cite également la participation à la 54^e session de la CONFÉMEN à Dakar, en marge de laquelle le président de la République du Sénégal avait accordé une audience au président de la CONFÉJES et à son secrétaire général, pour ensuite mentionner la médaille reçue au Liban en reconnaissance de la contribution de l'institution à la réussite des Jeux de Beyrouth.

Le secrétaire général s'est par ailleurs rendu à Haïti pour élaborer, tel que souhaité par le Bureau de Marrakech, un programme spécial de solidarité avec Haïti qui a donné lieu à la signature d'une convention de financement pour un montant global de 124 millions de francs CFA. Ce programme de solidarité a porté essentiellement sur la reconstitution de son capital humain et l'appui à la jeunesse pour une participation à la reconstruction. Des bourses ont en outre été octroyées pour la préparation olympique des sportifs haïtiens, de même qu'un appui pour la reconstruction d'un centre sportif et pour l'organisation du « Camp de l'avenir ».

Au titre du rapprochement avec les institutions de la Francophonie souhaité par les instances, le secrétaire général envisage la signature d'une convention cadre avec l'OIF dans le domaine de la jeunesse. Ayant participé à toutes les réunions majeures de la Francophonie, la CONFÉJES s'est aussi impliquée dans la 3^e édition de l'École d'été organisée à Tunis par l'OIF. Des actions ont été menées en partenariat avec l'AIMF et une convention de partenariat vient d'être signée avec l'Office franco-québécois de la jeunesse, à la suite de l'accord intervenu avec la CONFÉMEN pour conjuguer les efforts en vue de relancer l'éducation physique à l'école. Cette dernière convention, signée en novembre, a donné lieu à la publication conjointe d'un plaidoyer dans ce sens.

Le secrétaire général fait également état du renforcement du partenariat avec le mouvement sportif, notamment avec la FILA, la Confédération africaine de rugby, l'ACNOA et la CJSOI. Il mentionne également le partenariat avec CFI pour la formation de journalistes sportifs. Il met l'accent sur les efforts de communication poursuivis depuis 2005 malgré un budget restreint, incluant le développement d'un site web, la publication de deux lettres électroniques et la diffusion des rapports d'activités. Outre le plaidoyer pour le rapprochement des ministères de l'Éducation et des Sports, des documents de réflexion sur des thèmes importants pour la jeunesse ont été publiés. Ils portent sur la gestion des centres sportifs, le volontariat, l'évaluation des conduites addictives des jeunes et l'élaboration de politiques pour l'égalité entre femmes-hommes. Un important projet de portail francophone du sport est par ailleurs en préparation.

Le secrétaire général rappelle ensuite la nomination en 2008 par le Bureau de Nouakchott des directeurs et directeurs adjoints dont les mandats arrivent à expiration. Il indique qu'un test de sélection a été organisé à Dakar et que les nominations devraient pouvoir intervenir au cours du huis clos à l'ordre du jour. S'agissant de la gestion financière, il relève une nette amélioration avec, comme évoqué par le président, l'élaboration d'un nouveau plan comptable présenté à la Commission administrative et financière, qui propose aux ministres de l'adopter. Il indique que toutes les décisions ministérielles ont été exécutées et que les 41 actions de la programmation 2010 ont été pratiquement toutes réalisées, sauf une partiellement. L'année 2010 a été particulièrement courte, l'ensemble de ces actions ayant été réalisé en seulement sept mois pour tenir compte de la recommandation du commissaire aux comptes d'arrêter tous les engagements avant fin décembre. Le secrétaire général souligne que les résultats obtenus sont le fruit du travail dynamique de l'équipe du secrétariat général mais aussi de tous les correspondants nationaux, coordonnateurs, délégués FIJ bénévoles, amis et consultants.

Des contraintes d'ordre budgétaire sont à signaler avec, depuis deux ans, des recettes en diminution reflétant la crise économique qui frappe tous les États, même si des efforts importants sont faits par certains pays du Sud. Le secrétaire général en appelle à la solidarité de tous les ministres pour que les contributions statutaires soient régulièrement payées. Il fait remarquer que ce ne sont pas moins de 36 pays de toutes les zones géographiques qui ont bénéficié des actions de la CONFÉJES. Une autre contrainte tient à la faible réactivité aux correspondances et enquêtes adressées aux pays, à l'instar de l'étude sur l'impact du FIJ qui n'a recueilli que 39 des 500 réponses attendues. Outre les efforts à faire pour que les techniciens réagissent plus rapidement, les ministres sont invités à accorder plus d'importance aux relais que sont le correspondant national, le coordonnateur FIJ et la déléguée nationale GTCF. Enfin, il espère leur

collaboration pour l'atteinte de l'objectif fixé de 50% de participation des femmes aux activités de la CONFÉJES.

Au nom des ministres et chefs de délégation, le président remercie le secrétaire général et ses collaborateurs pour le travail fourni au cours de l'année 2010 et l'application stricte des décisions adoptées par les ministres lors des précédentes réunions.

En réponse aux questions soulevées, notamment sur la situation des pays où existent deux ministères distincts, le secrétaire général précise que chaque ministre d'un même gouvernement peut désigner son correspondant national par une simple correspondance. La seule limite est qu'un seul expert peut accompagner chaque ministre. Il explique par ailleurs que, selon les statuts, les montants doivent être libellés en francs CFA, monnaie du pays de siège, bien qu'un effort soit fait pour faire apparaître les autres monnaies dans les tableaux fournis.

Certains intervenants ont souligné la question de la parité, celle de l'éducation physique à l'école, la qualité des publications de la CONFÉJES et marqué leur satisfaction au regard de la manifestation de solidarité avec Haïti. Ils ont assuré le secrétaire général qu'ils veilleraient au bon fonctionnement des points focaux.

Le représentant d'Haïti exprime sa reconnaissance face aux marques de solidarité envers son pays. Il confirme que les quatre axes d'intervention retenus ont été engagés grâce à une présence physique du secrétaire général, venu signer une convention de financement. Il veillera à ce qu'un rapport complet sur la mise en œuvre des actions programmées soit transmis aux ministres. Il ajoute que son gouvernement a mis à profit les guides méthodologiques de la CONFÉJES en matière de jeunesse et de sports mais aussi de civisme. Il saisit l'occasion pour remercier les différents pays africains pour l'accueil d'étudiants haïtiens sur leur sol.

À la suite de ces interventions, la Conférence approuve le rapport du secrétaire général et lui adresse ses vives félicitations pour les résultats excellents dont il témoigne.

7. Rapport des Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes indiquent qu'ils ont complété l'exercice annuel de certification des comptes fin janvier à la faveur d'une mission d'une semaine complète où ils ont procédé à l'examen de l'ensemble des pièces justificatives. À la suite du secrétaire général, ils mentionnent la mise en place d'un nouveau plan comptable, exercice qui a permis un peignage complet des comptes permettant de distinguer comptabilité générale et comptabilité budgétaire. Ils ont contribué, en symbiose avec les parties prenantes, au projet de modification des statuts au titre des dispositions financières, préconisant de n'y garder que l'essentiel pour reporter les éléments de détail dans un règlement financier. Considérant que le bilan des comptes de résultat a été présenté dans de bonnes formes, ils ont formulé huit recommandations, certaines purement techniques, qui ont déjà été prises en compte ; des progrès restent à faire pour améliorer la gestion des matériels déclassés. En conclusion, les commissaires aux comptes estiment que la CONFÉJES est en bonne santé financière, moyennant la rentrée des cotisations. Ils donnent satisfaction par rapport au respect des textes fondamentaux et l'ensemble paraît suffisamment solide pour accorder le quitus au secrétaire général pour sa gestion 2010.

La Conférence adopte le rapport de gestion 2010 et adresse une motion de remerciements aux deux commissaires aux comptes en fin de mandat.

8. Réunion à huis clos des ministres et chefs de délégation : nominations au Secrétariat général

À l'issue du huis clos, la Conférence pourvoit, sur proposition du secrétaire général, trois postes et décide de surseoir à la décision sur les trois autres postes, faute d'un nombre suffisant de candidatures. Elle mandate le secrétaire général pour organiser un nouvel appel à candidatures et prendre toute décision utile selon les mêmes procédures pour assurer le recrutement de ces trois cadres dès la période de fin des mandats précédents.

9. Examen et adoption des modifications des textes fondamentaux

Le secrétaire général annonce que les propositions de modification des textes fondamentaux ont été envoyées à tous les membres dès le mois d'octobre. Les six réponses reçues ont été prises en compte pour l'élaboration d'une seconde mouture. Un consensus s'est dégagé au sein de la Commission administrative et financière sur les six points qui restaient en discussion, le projet final ayant été entériné par les experts et transmis aux ministres pour décision.

Les textes fondamentaux ainsi modifiés sont adoptés par acclamation.

10. Examen du document introductif au thème de la Conférence sur « les TIC et les politiques nationales Jeunesse et Sport »

Le secrétaire général présente brièvement le document introductif sur le thème de la 33^e conférence ministérielle : *Les TIC et les politiques nationales Jeunesse et Sport*. Il note que le choix de ce thème s'inscrit dans le processus de renouveau de l'institution dont le trait marquant est l'effort d'appropriation de la GAR décidé par le Bureau de Nouakchott, et qu'il est lié à la prise de conscience de l'émergence d'une société de l'information due au développement vertigineux des TIC, désormais incontournables. Il souligne qu'aucune société ne se développe aujourd'hui sans faire appel à ces outils d'aide à la prise de décision. La CONFÉJES entend faciliter leur accès aux jeunes pour les aider à mieux s'intégrer dans la société moderne en exploitant les synergies entre les principaux acteurs du développement que sont l'État, le secteur privé, les collectivités locales et l'espace francophone, dont les rôles respectifs sont :

- pour l'État, de créer un contexte concurrentiel bien encadré qui favorise l'investissement et l'innovation et qui assure le développement de la population, particulièrement la jeunesse ;
- pour le secteur privé, de soutenir l'investissement en vue de construire l'infrastructure, de faire fonctionner les réseaux et de fournir les services dans les TIC ;
- pour les collectivités locales, d'agir comme partenaires-terrain auprès des États dans la mesure où les ressources leur sont allouées pour ce faire ;
- pour la Francophonie, d'exploiter les possibilités d'interconnexion, d'échange d'informations et de partage des expériences dans ses domaines de compétence.

Enfin, pour répondre à la double interrogation de savoir quel est l'apport des TIC en matière de développement des secteurs Jeunesse et Sports, et quel rôle ces secteurs peuvent jouer dans le développement des TIC, elle explorera trois niveaux d'intervention :

- relations avec les institutions francophones et autres partenaires nationaux et internationaux ;
- milieu « jeune » du point de vue des services de type « cybercafé » et du monde associatif ;
- milieu sportif.

En conclusion, le secrétaire général souligne que la réponse à cette double interrogation permettra à la Conférence de relever un des défis de notre temps, l'appropriation des TIC par les jeunes dans la perspective du développement.

11. Communications des ministres et chefs de délégation sur le thème de la Conférence

La parole est tout d'abord donnée aux institutions invitées.

La CONFÉMEN a insisté sur tous les éléments de nature à rapprocher les deux conférences et qui justifient le travail et les actions en commun sur certains points, notamment la relance des sports scolaires.

L'OIF revient sur l'importance du thème d'étude en rappelant que les préinscriptions pour les prochains Jeux de la Francophonie se feront pour la première fois en ligne.

La CJSOI, après les temps forts de 2010 auxquels la CONFÉJES a été associée, l'invite à assister pareillement aux grands événements de 2011 : les Jeux des îles de l'océan Indien, qui se dérouleront aux Seychelles, et la session ministérielle organisée simultanément.

Un grand nombre de délégations sont ensuite intervenues : Niger, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Mali, Canada-Nouveau-Brunswick, Canada-Québec, Congo, France, Sénégal, Haïti.

Plusieurs ont saisi cette occasion pour adresser leurs félicitations au nouveau président en exercice et leurs remerciements aux autorités tchadiennes pour la qualité de l'organisation de la conférence.

S'agissant du thème d'études qui a été au cœur de ces interventions et dont le document introductif a été apprécié, une majorité de pays a déclaré intégrer les TIC dans les politiques de développement de la jeunesse ou vouloir le faire à très court terme. Parmi les exemples cités, le programme « Cinq mille ordinateurs pour les jeunes par an » du Burkina Faso, la création d'une agence nationale des technologies et de l'information et de la communication au Cameroun et celle d'un mastère des technologies au Congo. Il a aussi été rappelé la création du Fonds de solidarité numérique à l'origine de laquelle se trouve le président du Sénégal, M^e Abdoulaye Wade.

Diverses interventions ont souligné que la réflexion de la CONFÉJES sur ce thème était particulièrement opportune en ce qu'elle constituait une première réponse positive à certaines recommandations du Sommet de la Francophonie de Montreux. Dans le même esprit, référence a été faite également aux recommandations du Sommet de la Francophonie de Moncton sur la jeunesse. De même, il a été proposé que la CONFÉJES puisse jouer un rôle dans une relance éventuelle du programme PAJE (Points d'accès des jeunes aux moyens modernes d'information).

Tout en ne mésestimant pas les risques que peut présenter une fréquentation excessive de sites conviviaux ou de certaines données dangereuses, l'ensemble des intervenants s'est accordé sur l'atout considérable que représentent les TIC tant en termes d'éducation, voire de lutte contre l'analphabétisme, que de culture ou d'ouverture sur le monde et de désenclavement des zones rurales.

Cependant, de nombreux obstacles doivent encore être vaincus, notamment dans les pays du Sud :

- la nécessité d'un équipement en fibre optique pour garantir une plus large accessibilité et un meilleur débit. Le Cameroun, par exemple, envisage l'équipement en fibre optique sur 5 000 km d'ici 2015, permettant de desservir 20 000 villages ;
- le coût non négligeable des équipements, à durée de vie limitée, et des abonnements aux fournisseurs d'accès. Toutefois, le Burkina Faso, à partir de son expérience nationale, invite à se rapprocher d'ONG ou de partenaires privés tels que les constructeurs d'ordinateurs ;
- dans le domaine sportif, l'importance des disparités entre les « grandes » fédérations, dotées de moyens souvent importants, et les autres composantes du mouvement sportif national.

Pour conclure, une unanimité paraît se dégager pour inciter la CONFÉJES à poursuivre dans la voie actuelle qui l'a vue améliorer son site web, produire des lettres d'information électroniques et lancer le programme *Portail francophone du sport*.

Il est enfin souhaité qu'elle participe et occupe toute sa place au grand Forum mondial de la langue française qui se tiendra au Canada-Québec au printemps 2012. Les réflexions et expériences qu'elle pourrait y présenterreprésenteraient une contribution non négligeable.

12. Présentation, étude et adoption des conclusions des travaux des experts et du projet de relevé de décisions

La Conférence adopte le rapport de la réunion des experts et le projet de relevé de décisions issus de ses travaux.

13. Annonces de contributions au Fonds commun

Le secrétaire général indique que les annonces de contributions au Fonds commun ont été transmises par écrit comme stipulé. Il demande si de nouvelles annonces pourraient être faites car le montant du budget du projet de programmation transmis aux ministres n'est pas atteint

Le Congo, Maurice, le Burkina Faso et la Centrafrique annoncent des contributions qui seront confirmées par écrit dans les prochains jours.

La Conférence enregistre donc les annonces suivantes de contributions au Fonds commun :

| | |
|------------------------------------|-------------------|
| - Bénin | 2 000 000 F CFA |
| - Burkina Faso | 1 000 000 F CFA |
| - Burundi | 1 000 000 F CFA |
| - Cameroun | 5 000 000 F CFA |
| - Canada | 352 000 000 F CFA |
| - Canada-Nouveau-Brunswick | 2 200 000 F CFA |
| - Canada-Québec | 46 200 000 F CFA |
| - Centrafrique | 1 000 000 F CFA |
| - Communauté française de Belgique | 20 990 694 F CFA |
| - Congo | 5 000 000 F CFA |
| - France | 236 144 520 F CFA |
| - Gabon | 5 000 000 F CFA |
| - Mali | 4 000 000 F CFA |
| - Maurice | 2 000 000 F CFA |
| - Niger | 2 500 000 F CFA |
| - Rwanda | 2 000 000 FCFA |
| - Sénégal | 5 000 000 F CFA |
| - Tchad | 2 000 000 F CFA |
| - Tunisie | 2 200 000 F CFA |

soit l'équivalent de six cent quatre-vingt-dix-sept millions deux cent trente-cinq mille cent quarante-quatre francs CFA (697 235 144 F CFA).

Elle remercie les États et gouvernements contributeurs.

14. Présentation de la programmation 2011

Le secrétaire général rappelle que le projet de programmation, qui compte 40 actions réparties entre trois grands programmes et un axe transversal, a été envoyé à toutes les délégations avec des fiches indicatives pour chaque action en détaillant le coût. Il annonce que le budget de la programmation 2011 est évalué à 1 236 500 000 F CFA, qui se décline comme suit :

Programme 1 – Actions stratégiques : 19 actions pour un montant global de 321 500 000 F CFA ;

Programme 2 – Jeunesse : 11 actions pour un montant global de 425 000 000 F CFA dont 70% consacré à l'insertion des jeunes ;

Programme 3 – Sport : 9 actions pour un montant global de 470 000 000 F CFA dont plus de 74% consacré aux bourses et aux stages ;

Axe transversal - Égalité femmes-hommes : une seule action liée au GTCF est évaluée à 20 000 000 F CFA, sachant que cette préoccupation est prise en compte dans les programmes.

Le projet de programmation 2011 est adopté.

15. Cérémonie officielle de clôture de la 33^e session ministérielle

La Conférence adopte le relevé de décisions et le rapport de ses travaux.

Le Premier ministre procède ensuite à la clôture officielle des travaux en remerciant les participants et en leur souhaitant un bon retour dans leurs pays respectifs.